

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 NOVEMBRE 2023**

Présents : Mesdames Constance de PÉLICHY, Katia BAILLY, Stéphanie HARS, Maryvonne PRUDHOMME, Nicole BOILEAU, Virginie GILLIOT, Agnès LEBRUN, Isabelle FIDALGO, Virginie OBRINGER-SALMON, Linda RAULT, Nathalie MARCHAND, Gabrielle BREMOND (du point 3.1 au point 7.1), Messieurs Stéphane CHOUIN, Christophe BONNET, Jean-Noël MOINE, Daniel GAUGAIN, Emmanuel THELLIEZ, Stéphane WALTER, Dominique THÉNAULT, Michel GODET, Jacques CAPITAINE, Patrick PINAULT, Jean-Frédéric OUVRY, Steve RENARD

Pouvoirs : M. Georges BLAVIEZ à M. Emmanuel THELLIEZ, M. Thierry DELHOMME à M. Jean-Noël MOINE, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Fabienne GAUDENZI à Mme Linda RAULT, M. Sébastien DIFRANCESCHO à Mme Katia BAILLY, Mme Gabrielle BREMOND à M. Steve RENARD (du point 1.1 au point 2.1)

Secrétaire de Séance : Mme Katia BAILLY

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 30 juin et 29 septembre 2023.

1 – ECONOMIE ET COMMERCE

1.1 Demande d'autorisation d'ouvertures dominicales 2024 pour les commerces de détail non alimentaires

25 voix POUR et 4 votes CONTRE (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Gabrielle BREMOND, Mme Manuela CHARTIER) pour ACCORDER l'ouverture des commerces de détail non alimentaires sur les 5 dimanches suivants :

dimanche 7 avril,
dimanches 8, 15, 22, 29 décembre.

1.2 Demande d'autorisation d'ouvertures dominicales 2024 pour les commerces de détail alimentaires

25 voix POUR et 4 votes CONTRE (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Gabrielle BREMOND, Mme Manuela CHARTIER) pour ACCORDER l'ouverture des commerces de détail alimentaires sur les 5 dimanches suivants :

dimanche 1^{er} septembre,
dimanches 8, 15, 22, 29 décembre.

2 - ENVIRONNEMENT

2.1 Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire

25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Gabrielle BREMOND, Mme Manuela CHARTIER) pour :

-DÉCIDER D'IDENTIFIER les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR.

-DIRE que la délibération sera transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet du département, référent à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables,
- à la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

3 - FINANCES ET ACHATS

3.1 Placement compte à terme

Vote favorable à l'unanimité pour :

PROCEDER à l'ouverture d'un compte à terme d'une durée de 12 mois auprès du Trésor Public.

PLACER l'excédent de trésorerie constitué par la mobilisation de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 1,5 millions d'euros.

3.2 Décision modificative n°2 – Budget principal

La ville a confié à l'EPFLi un portage foncier secteur du Rothay – Frémillon. Les frais de portage n'ayant pas été prévus au BP, il convient de les intégrer à la présente décision modificative qui se limite aux écritures suivantes en section d'investissement :

- + 30 050 € au chapitre 27 « Autres immobilisations financières
- 30 050 € au chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER la Décision Modificative n°2 du budget principal de la ville telle que présentée ci-dessous.

Dépenses fonctionnement :	10 563 761,00 €	Recettes fonctionnement :	10 563 761,00 €
Dépenses investissement :	6 266 439,24 €	Recettes investissement :	6 266 439,24 €

3.3 Décision modificative n°1 – Budget Assainissement

Suite à une erreur matérielle il convient de modifier et délibérer à nouveau pour la Décision modificative n°1 (DM 1), sans changement sur les montants équilibrés par section de cette DM. Pour rappel, la DM n°1 portait sur un ajustement de nos crédits pour des opérations d'ordre (régularisation d'amortissements en vue du passage à la M57), et pour intégrer en 011 le reversement au délégataire du nouveau contrat Véolia Eaux Pluviales.

Vu l'avis de la commission Finances en date du 21 septembre 2023,

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER la Décision Modificative n°1 du budget annexe de l'assainissement équilibré comme suit, qui annule et remplace la précédente délibération relative à la DM n°1 :

Dépenses fonctionnement :	972 828.33 €	Recettes fonctionnement :	972 828.33 €
Dépenses investissement :	913 413.87 €	Recettes investissement :	913 413.87 €

3.4 Renouvellement du dispositif de cartes d'achat public

Vote favorable à l'unanimité pour :

- DECIDER le renouvellement du dispositif de cartes achat pour la commune pour une durée de 3 ans avec la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire à compter 5 novembre 2023,

-AUTORISER Madame le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le contrat avec la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire et toutes les pièces s'y rapportant.

3.5 Déclaration sans suite procédure de marché public pour des travaux de réhabilitation du camping du Cosson

Vote favorable à l'unanimité pour DECIDER de déclarer sans suite la procédure du marché de travaux pour la réhabilitation du camping du Cosson pour motif d'intérêt général.

3.6 Déclaration sans suite de l'accord cadre à marchés subséquents pour la livraison, fourniture et installation d'habitations légères de loisirs.

Vote favorable à l'unanimité pour DECIDER de déclarer sans suite l'exécution de l'accord-cadre multi attributaire à marchés subséquents pour la livraison, fourniture et l'installation d'habitations légères de loisirs pour le camping du Cosson pour motif d'intérêt général.

4 - ANIMATION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

4.1 Rupture de la convention de partenariat pour l'installation du Pôle Santé

Vote favorable à l'unanimité pour RESILIER la convention de partenariat entre la Ville et la SCM Pôle Santé devient donc caduque à compter du 1^{er} janvier 2024.

5 - TRAVAUX

5.1 Convention avec ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique sur le Chemin de Beauvais dans l'enceinte de la parcelle Section AH n°470.

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la mise en place de la convention entre Enedis et la commune pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique sur le Chemin de Beauvais dans l'enceinte de la parcelle Section AH n°470.

5.2 Rapports d'activité 2022 du délégataire et RPQS pour les services publics de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal A PRIS ACTE :

-de la présentation des rapports d'activité 2022 pour le service public de l'assainissement : rapport du délégataire et RPQS.

- de la présentation des rapports d'activité 2022 pour le service public de l'eau : rapport du délégataire et RPQS.

6 – AMENAGEMENT

6.1 Demande d'enregistrement ICPE de NEMROD SOLOGNE

L'entreprise projette d'implanter un bâtiment de 1 500 m² avec une capacité de réception de 200 pièces de gibier par jour en pointe, représentant un tonnage maximal de 8 tonnes d'intrants par jour. Les locaux réfrigérés représentent 150m³.

27 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme Katia BAILLY, Mme Isabelle FIDALGO) pour DECIDER d'émettre un avis favorable à la requête de la société NEMROD SOLOGNE sous réserve que le transport du gibier, de son point de prélèvement jusqu'à l'entreprise, s'effectue dans un container ou un compartiment fermé, prévu à cet effet.

7 – RESSOURCES HUMAINES

7.1 Approbation convention financière de remboursement des frais de formation dans le cadre d'une mutation

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la convention financière organisant les modalités de remboursement, par la ville de La Ferté Saint-Aubin des frais de formation engagés par la ville de Nogent-le-Rotrou avant la mutation de Madame MOMMAIRE Lorada et AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

8 - QUESTIONS DIVERSES

DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 du CGCT

N°45/2023 : Signature de la convention de mise à disposition d'un local municipal entre la ville de La Ferté St-Aubin et l'association les Arts Scéniques

N°46/2023 : Approbation et signature du marché n°2023 011 pour la prestation de maîtrise d'œuvre relative au confortement du transept et de la chapelle nord de l'église St-Michel.

N°47/2023 : Approbation et signature du marché n°2023 012 pour une mission géotechnique en vue de l'étude hydraulique du bassin d'orage de Vinauger

N°48/2023 : Signature de l'avenant à la convention de mise à disposition d'un local municipal entre la ville de La Ferté St-Aubin et l'association Les Art Scéniques

N°49/2023 : Approbation et signature du marché n°2023013 de maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre d'une chaufferie bois déchiquète automatique avec silo et déploiement d'un réseau de chaleur

N°50/2023 : Approbation et signature du marché 2023 014 de travaux de démolition de la salle des Hauts de St Aubin et aménagement d'un espace public

Questions orales du groupe d'opposition

*** Réunions de quartiers**

Il y a de nombreux mois avait été évoqué un retour des réunions de quartiers. Nous sommes depuis sans nouvelles. Est-ce toujours prévu et si oui sous quelle forme ?

► Une réponse est donnée en séance du Conseil Municipal (texte de son intervention dans le procès-verbal).

*** Epicerie solidaire et itinérante**

Après quelques mois de mise en service, quel premier bilan tirez-vous de l'épicerie solidaire ? (nombre de bénéficiaires, avis des bénéficiaires, qualité et quantité des produits proposés, etc.)

► Une réponse est donnée en séance du Conseil Municipal (texte de son intervention dans le procès-verbal).

La Ferté St-Aubin, le 24 novembre 2023

La Conseillère Régionale-Maire
Constance de Pélichy

